

**INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES
MODES DE PAIEMENT**

Ouverture du serveur :

PRIMO-ENTRANTS : > La Prépa des INP : du 5 au 23 juillet 2019
> Esisar : du 8 au 24 juillet 2019 et du 21 août au 15 octobre 2019
> Ingénieurs : du 1er au 24 juillet 2019 du 21 août au 15 octobre 2019

REINSCRIPTION : du 1er au 24 juillet 2019 et du 21 août au 15 octobre 2019

INSCRIPTION WEB				
2019/2020	PAIEMENT COMPTANT		PAIEMENT ECHELONNE	
Moyen de paiement	CB			
Observations			Possible à partir de 300 € et si inscription avant le 20 septembre 2019	
Date d'encaissement ou de prélèvement	Encaissement immédiat		▶ 1 ^{er} tiers : encaissement immédiat ▶ 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tiers par prélèvement à 30 jours d'intervalle de date à date	
Demande d'exonération	Incompatible			
Demande de remboursement	Autorisée			
Passage en CSE	Gestion immédiate		Gestion différée suivant le calendrier CSE	
Gestion de la demande de remboursement	Récupération du dossier complet de demande de remboursement par la scolarité de l'école. Transmission à la scolarité centrale suivant le calendrier établi.			
Avis de la CSE	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
	Scolarité centrale Notification à l'étudiant	Scolarité centrale Notification à l'étudiant	Scolarité centrale Notification à l'étudiant	Scolarité centrale Notification à l'étudiant
Gestion de la situation comptable de l'étudiant	Scolarité centrale : 1 - Modification de sa situation administrative dans Apogée 2 - Saisie du remboursement dans Apogée 3 - Transmission de la liste des remboursements à l'agence comptable pour traitement Attention, le remboursement ne peut être effectué que sur le compte bancaire français de l'étudiant		Scolarité centrale : 1 - Modification de sa situation administrative dans Apogée 2 - Saisie du remboursement dans Apogée 3 - Transmission de la liste des remboursements à l'agence comptable pour traitement Attention, le remboursement ne peut être effectué que sur le compte bancaire français de l'étudiant	